



CERCLE MUNSTER
LUXEMBOURG

N°

Concerne : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Luxembourg-Stadtgrund, le 13 juin 2023.

Cher Actionnaire,

Nous vous prions d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de votre Société qui aura lieu le :

MERCREDI, le 28 juin 2023

à 18.00 heures

à Luxembourg-Stadtgrund, 5-7, rue Munster,

avec l'ordre du jour suivant :

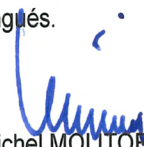
1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022
2. Rapport du Commissaire sur ledit exercice
3. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2022
4. Décision à prendre quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2022
5. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire de leur gestion durant l'exercice sous rubrique
6. Décision à prendre en vertu de l'article 480-2 de la loi sur les sociétés commerciales
7. Divers.

Les Actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée voudront bien nous retourner le talon-réponse ci-joint ; ceux qui ne sont pas en mesure de s'y rendre sont priés de bien vouloir nous renvoyer la procuration signée à l'adresse de votre Cercle.

Le Compte de Profits et Pertes, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, sont consultables et téléchargeables sur notre site internet.

Veuillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments très distingués.

Annexes citées.


Michel MOLITOR
Président

**MUNSTER
SOCIÉTÉ ANONYME**

5-7, rue Munster | L-2160 Luxembourg | Grand-Duché de Luxembourg
T. +352 47 06 43-1 | reservation@munster.lu | munster.lu
Matricule 19822201264
R.C.S. Luxembourg B19885



CERCLE MUNSTER
LUXEMBOURG

PROCURATION

L'Actionnaire soussigné(e)

Action N°

propriétaire de action(s)

de la SOCIÉTÉ ANONYME MUNSTER
avec siège social à Luxembourg-Stadtgrund,

donne par la présente pouvoir à

de le (la) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires
de la Société Anonyme MUNSTER,
qui se tiendra Mercredi, le 28 juin 2023 à 18.00 heures
à Luxembourg-Stadtgrund, 5-7 rue, Munster,

et dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022
2. Rapport du Commissaire sur ledit exercice
3. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2022
4. Décision à prendre quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2022
5. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire de leur gestion
durant l'exercice sous rubrique
6. Décision à prendre en vertu de l'article 480-2 de la loi sur les sociétés commerciales
7. Divers.

Il (Elle) donne par la présente au dit mandataire pouvoir de, pour lui (elle) et en
son nom, assister à cette Assemblée Générale Ordinaire et de voter pour tous les
points figurant à son ordre du jour.

Aux effets ci-dessus, dresser et signer tous actes, procès-verbaux et toutes pièces, substituer et en général faire tout ce qui serait
nécessaire ou utile pour l'accomplissement du présent mandat, avec promesse de ratification.

Faite à _____, le _____ juin 2023.

Signature : _____

MUNSTER
SOCIÉTÉ ANONYME

5-7, rue Munster | L-2160 Luxembourg | Grand-Duché de Luxembourg
T. +352 47 06 43-1 | reservation@munster.lu | munster.lu
Matricule 19822201264
R.C.S. Luxembourg B19885



CERCLE MUNSTER
LUXEMBOURG

N°

FICHE DE PRÉSENCE

assistera(ont) à l'Assemblée Générale Ordinaire

de la SOCIÉTÉ ANONYME MUNSTER

MERCREDI, le 28 JUIN 2023 à 18.00 heures

à Luxembourg-Stadtgrund, 5-7, rue Munster.

_____, le _____ juin 2023.

Signature : _____

MUNSTER
SOCIÉTÉ ANONYME

5-7, rue Munster | L-2160 Luxembourg | Grand-Duché de Luxembourg
T. +352 47 06 43-1 | reservation@munster.lu | munster.lu
Matricule 19822201264
R.C.S. Luxembourg B19885